



newHeat



Dossier de Presse

Vendredi 29 novembre 2019

Signature des contrats du projet EMASOL, centrale solaire thermique alimentant le réseau de chaleur de Pons (17)

La signature des contrats suivants a eu lieu le **29 novembre 2019** à la mairie de Pons, en présence des principaux acteurs du projet : la Ville de Pons, la SEM Energies Midi Atlantique, NEWHEAT et DALKIA.

- Contrat de fourniture de chaleur solaire sur une durée de 25 ans, entre la société EMASOL (filiale de NEWHEAT dédiée au projet), le gestionnaire du réseau DALKIA et la Ville de Pons
- Protocole d'accord concernant la participation de la SEM Energies Midi Atlantique et de la Ville de Pons au sein de la société EMASOL
- Promesses de bail sur les terrains d'implantation du projet

De nombreux élus locaux ont assisté à cet événement. Cet événement acte le lancement officiel de ce projet innovant dont la construction se déroulera sur le 1er semestre 2020.

Ce projet est soutenu financièrement par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine.

Présentation du projet de centrale solaire thermique EMASOL

Cette centrale solaire thermique est **développée par la jeune société bordelaise NEWHEAT**, qui est également en charge de **sa conception, de sa réalisation et de son exploitation sur toute la durée du projet**.

Ce projet, **sélectionné et soutenu financièrement par l'ADEME** dans le cadre de l'Appel à Projets « grandes installations solaire thermique » du Fonds Chaleur **et par la Région Nouvelle Aquitaine**, sera porté financièrement principalement par NEWHEAT, et par des acteurs locaux : la SEM Energies Midi Atlantique et la Ville de Pons.

Ce projet consiste en l'installation d'une centrale solaire thermique d'une **surface de capteurs solaires thermiques de 1786 m² représentant une puissance crête de 1,5 MW**, qui viendra alimenter en énergie thermique le réseau de chaleur de la **Ville de Pons, dont la gestion est assurée par la société Dalkia dans le cadre d'une Délégation de Service Public**.

Cette centrale produira de l'eau chaude (<90°C) qui viendra en complément de la chaufferie biomasse existante afin de **réduire l'utilisation de la chaufferie au gaz actuellement en place et émettrice de CO₂**.

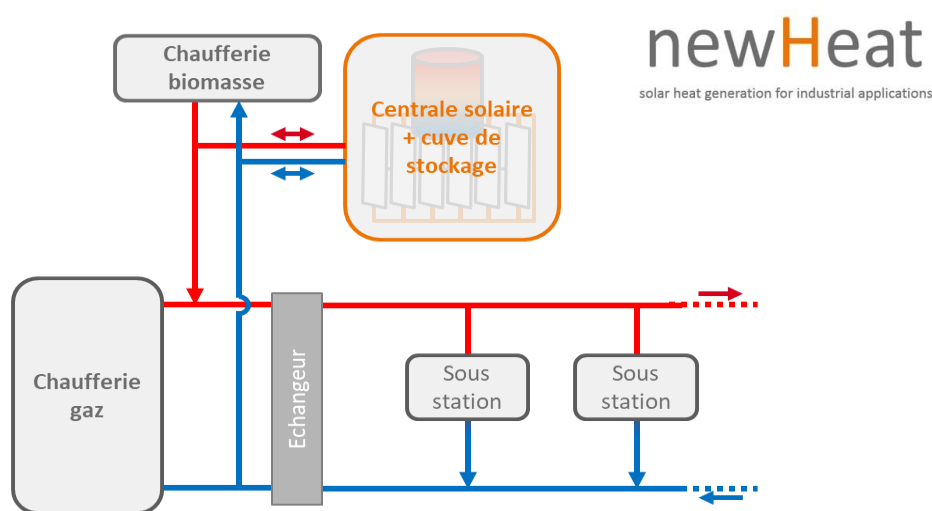


Schéma de fonctionnement de l'installation (NEWHEAT)

A terme, cette installation fournira de la chaleur solaire **compétitive, sous forme d'eau chaude**, au réseau de chaleur qui alimente une partie des bâtiments du centre-ville pour leurs besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire.

La chaleur solaire représentera **20% de la production annuelle totale du réseau** et viendra en complément de la chaufferie biomasse déjà en place, celle-ci fonctionnant uniquement en saison de chauffage et étant à l'arrêt en saison estivale. Grâce à ce projet, **le taux d'énergie renouvelable sur le réseau (chaleur solaire + chaleur biomasse) devrait dépasser les 95%**, les 5% restants étant représentés par du gaz, dont la proportion sera ainsi très fortement diminuée grâce à la substitution par la chaleur solaire.

La production attendue de cette centrale est de **1 000 MWh par an**, ce qui représente **290 tonnes d'émissions de CO₂ évitées** par année de fonctionnement.

Le solaire thermique pour les réseaux de chaleur : un secteur en plein essor

Les besoins en chaleur représentant près de la moitié de la consommation énergétique française, le développement de **la chaleur renouvelable est un pilier de la transition énergétique**.

Parmi les solutions de production de chaleur renouvelable, **le solaire thermique est une technologie particulièrement vertueuse, exploitant une ressource locale et illimitée**, avec un rendement moyen annuel de transformation de l'énergie solaire incidente de 50 à 70%, parmi les meilleurs des énergies renouvelables, **sans aucune nuisance pour les riverains**.

Les grands projets de centrale solaire thermique sur réseaux de chaleur sont en plein essor en France, grâce au soutien de l'ADEME et à la mise en place de l'appel à projet national « Grandes Installations Solaires Thermiques » du Fond Chaleur, mais aussi grâce au soutien des régions impliquées, à l'image de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cette centrale sera la 2^{ème} installation solaire thermique de grande dimension (plus de 1000 m²) alimentant un réseau de chaleur urbain en France, après la centrale réalisée sur la commune de Châteaubriant (44) mise en service en 2018.

A titre de comparaison, le Danemark, malgré un ensoleillement moindre que la France, disposait à fin 2017 d'une capacité solaire thermique installée sur réseau de chaleur environ 100 fois supérieure à la France, avec une surface cumulée de capteurs solaires thermiques de plus de 1 300 000 m².

Les principaux acteurs du projet

L'ADEME - www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du Ministère de la Transition écologique et solidaire et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La Région Nouvelle-Aquitaine – www.nouvelle-aquitaine.fr

La transition énergétique est un des piliers de l'action régionale. La Région Nouvelle-Aquitaine s'est fixé un objectif ambitieux d'ici 2030 dans le cadre de sa politique Energie-Climat, afin de porter à 45% la part des énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie finale. La chaleur renouvelable représente une part importante de l'effort à fournir, avec notamment le solaire thermique, en complément de la biomasse et de la géothermie.

NewHeat - www.newheat.fr

Créée en 2015, NEWHEAT est une jeune entreprise innovante dont l'activité est de développer, construire, financer et exploiter des projets de production de chaleur 100% solaire, sous forme d'eau chaude ou de vapeur, à destination des grands sites industriels et des réseaux de chaleur urbains.

Basée à Bordeaux, la société a mis en service sa 1^{ère} installation et la plus grande centrale solaire thermique d'Europe alimentant un site industriel (centrale solaire thermique de CONDAT (24) – 4212 m²). NEWHEAT compte aujourd'hui 16 collaborateurs et a pour objectif de réaliser d'ici 2024 près de 500 MW de centrales solaires thermiques devenant ainsi le leader mondial de la fourniture de chaleur solaire.

La Ville de PONS - www.pons-ville.fr

Pons est une des principales agglomérations de la partie méridionale de la Charente-Maritime, faisant partie de la communauté de commune de la Haute-Saintonge.

DALKIA – www.dalkia.fr

Dalkia, filiale du groupe EDF, accompagne ses clients dans leurs transformations énergétique et numérique grâce à ses deux métiers : la valorisation des énergies renouvelables locales et les économies d'énergie. Dalkia propose à ses clients des solutions sur-mesure à l'échelle de chaque bâtiment, chaque ville, chaque collectivité, chaque territoire et de chaque site industriel pour les aider à relever le défi de la transition énergétique et les rendre plus smart.

Illustration du projet (photomontage) :



Crédit NEWHEAT – Photomontage Thomas Borie Architecte – Photo www.leuropevueduciel.com

Contacts presse :

NEWHEAT : Hugues DEFREVILLE – Tél. : 06 14 77 63 72 – hugues.defreville@newheat.fr

Contact SEM : Emmanuel Belot – Tél. : 05 17 24 30 54 – contact.semema@haute-saintonge.org